



FORMATION HANDI 2025 DEUXIEME SEMESTRE

REGION PAYS DE LA LOIRE



Jeudi 11 Septembre 2025 (20 personnes maximum)

Lieu : **ANGERS**

Prérequis : Avoir suivi les modules Handi 1 et 2

Module 3 et 4 – Mettre en place une politique d’emploi des personnes en situation de handicap (Durée : 6h00)

- Connaissances nécessaires à la bonne négociation obligatoire sur l’emploi des personnes handicapées.
- Etablir un diagnostic et ses objectifs
- Sur quels éléments portent la convention et l’accord, les différents types de négociations et d’accords handicap

Un programme qui permet au délégué syndical CFE-CGC, de faire un état des lieux, de poser les enjeux, de proposer des actions qui portent sur la convention ou l’accord handicap.



Ces formations sont d’une grande utilité et nécessaires pour défendre et accompagner les parcours professionnels des personnes en situation de handicap et le collectif de travail en entreprise.

Toutefois elles ne relèvent pas du Congé de Formation Economique Social et Syndical (CFESS) ni du dispositif de subrogation de la loi Rebsamen pour le maintien de salaire.